



## ASSEMBLÉE — 39<sup>e</sup> SESSION

### COMITÉ EXÉCUTIF

#### Point 19 : Facilitation et stratégie pour un programme OACI d'identification des voyageurs (ICAO TRIP)

#### FAITS NOUVEAUX CONCERNANT LA STRATÉGIE DU PROGRAMME OACI D'IDENTIFICATION DES VOYAGEURS (ICAO TRIP)

(Note présentée par le Conseil de l'OACI)

#### RÉSUMÉ ANALYTIQUE

En 2013, la 38<sup>e</sup> session de l'Assemblée de l'OACI a approuvé la stratégie du programme OACI d'identification des voyageurs (ICAO TRIP). La présente note met en lumière le rôle et les priorités actuelles de la stratégie ICAO TRIP et rend compte de l'évolution du programme depuis la dernière session de l'Assemblée. En conclusion, elle propose des priorités pour la stratégie ICAO TRIP et indique les résultats attendus de cette stratégie pour le prochain triennat.

**Suite à donner :** L'Assemblée est invitée à approuver les priorités proposées pour la stratégie ICAO TRIP ainsi que les résultats attendus de cette stratégie pour le triennat 2017-2019, qui sont indiqués en Appendice D.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique C — <i>Sûreté et facilitation</i> .
<i>Incidences financières :</i>	Les activités visées dans la présente note de travail seront entreprises sous réserve de la disponibilité de ressources dans le budget-programme ordinaire 2017-2019 et/ou de contributions extrabudgétaires.
<i>Références :</i>	A38-WP/11, Proposition de stratégie du Programme OACI d'identification des passagers (ICAO TRIP) A39-WP/19, Faits nouveaux relatifs au Répertoire de clés publiques (RCP) de l'OACI A39-WP/42, Faits nouveaux concernant l'Annexe 9 – <i>Facilitation</i> Doc 10022, Résolutions de l'Assemblée en vigueur (au 4 octobre 2013)

## 1. INTRODUCTION

1.1 La stratégie du Programme OACI d'identification des voyageurs (ICAO TRIP), entérinée par la 38<sup>e</sup> session de l'Assemblée (A38), a été le cadre qui a permis d'améliorer considérablement la sûreté de l'aviation et la facilitation, en regroupant les éléments de la gestion de l'identification et en tirant parti du rôle de chef de file de l'OACI dans les questions liées aux documents de voyage lisibles à la machine (DVLM). Les progrès accomplis à ce jour dans les cinq éléments de la stratégie ICAO TRIP, à savoir la preuve d'identité, les DVLM, la délivrance et le contrôle des documents, les systèmes et outils d'inspection et l'interopérabilité des applications, notamment les renseignements préalables concernant les voyageurs (RPCV) et le dossier passager (PNR), sont décrits dans les paragraphes ci-dessous.

## 2. ÉTAT ACTUEL DE LA STRATÉGIE ICAO TRIP

2.1 **Gestion globale de l'identification.** Pour faire mieux connaître aux parties prenantes le concept de gestion globale de l'identification des voyageurs, des événements (énumérés en Appendice A) ont été organisés en 2014, 2015 et 2016 afin de promouvoir les pratiques favorisant le mieux une gestion sûre des systèmes de délivrance des passeports et de contrôle frontalier, tout en soulignant l'importance de délivrer des DVLM conformes aux spécifications de l'OACI et de participer au Répertoire de clés publique (RCP) de l'OACI. Ces événements ont notamment mis l'accent sur le respect de l'échéance du 24 novembre 2015 indiquée dans la norme figurant au § 3.11 (auparavant § 3.10.1) de l'Annexe 9 — *Facilitation*. Dans le cadre de l'appui fourni aux États membres, la septième édition du Doc 9303, *Documents de voyage lisibles à la machine*, composée de douze parties (dont onze suppléments) précédemment publiées séparément, a été mise à disposition en anglais au cours du deuxième trimestre de 2015 ; les versions dans toutes les autres langues de l'OACI paraîtront en 2016. D'autres activités promotionnelles, comme la publication du *MRTD Report* (rapport sur les DVLM) et la refonte du site web de l'OACI sur les DVLM, sont également en cours. L'OACI continue de publier le *MRTD Report* à l'intention de la communauté TRIP. Une nouvelle plateforme ICAO TRIP a été élaborée et testée par divers experts du Groupe consultatif technique sur le TRIP (TAG/TRIP). Cette plateforme collaborative en ligne constitue pour ses utilisateurs un outil dynamique, visant à échanger des informations et des pratiques sur l'identification des voyageurs dans un certain nombre de domaines clés.

2.2 **ACHÈVEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES PASSEPORTS LISIBLES À LA MACHINE (PLM).** Conformément à la norme énoncée au § 3.11.1 de l'Annexe 9 – *Facilitation*, qui prescrit la mise hors circulation de tous les passeports non lisibles à la machine avant le 24 novembre 2015, un plan de communication a été mis en place pour encourager les États membres à respecter cette échéance et à réduire autant que possible les désagréments subis par les voyageurs. Dans le cadre de ce plan, la lettre aux États EC 6/3-12/70, datée du 31 décembre 2012, a été envoyée pour informer les États membres de cette date butoir. Les réponses officielles reçues au 15 avril 2016 indiquent que 140 États membres s'y sont conformés, tandis que 17 autres États ont signalé que leurs passeports non lisibles à la machine n'expireront qu'après le 24 novembre 2015, et dans certains cas pas avant 2022. En outre, des éléments indicatifs sur les défis et les pratiques concernant la mise en œuvre de la norme figurant au § 3.11.1 ont été publiés sur le site public de l'OACI, et des articles à ce sujet sont parus dans le *MRTD Report* et le Journal de l'OACI.

2.3 **Conformité aux normes et aux spécifications relatives aux documents de voyage (Annexe 9 – Facilitation et Doc 9303).** Le cadre de réglementation de la stratégie ICAO TRIP est exposé dans le chapitre 3 de l'Annexe 9 – *Facilitation*. Actuellement, seules les normes de l'Annexe 9 qui ont trait à la sûreté et aux maladies transmissibles font l'objet d'audits. À la deuxième séance de sa 206<sup>e</sup> session, le 4 novembre 2015, le Conseil a demandé que l'on rappelle aux États l'existence de la liste

de vérification de conformité (CC) en ligne, disponible dans le système de notification électronique des différences (EFOD), qui permet l'enregistrement d'informations sur la conformité des États aux normes de l'Annexe 9 — *Facilitation*. Cette liste est utile au Conseil pour estimer le degré de conformité par rapport à l'Annexe 9 et déterminer si des mesures supplémentaires devraient être prises à ce sujet.

2.4 Le programme DVLM, par l'intermédiaire du Groupe de travail sur la mise en œuvre et le renforcement des capacités (ICBWG) du TAG/TRIP, suit les progrès réalisés par les États membres dans la délivrance de documents de voyage conformes au Doc 9303. Cependant, certains experts DVLM sont d'avis que des États membres ne délivrent pas des DVLM totalement conformes aux spécifications du Doc 9303. Par conséquent, une proposition de processus systémique d'évaluation de la conformité des passeports aux spécifications du Doc 9303 est en cours de finalisation ; le concept opérationnel et les divers rôles et responsabilités de ce processus ont déjà été définis.

2.5 **Mise en œuvre des passeports électroniques.** Environ 120 États membres de l'OACI délivrent actuellement des passeports électroniques. À mesure que la mise en œuvre des passeports électroniques se généralise, il devient possible d'envisager une norme imposant les passeports électroniques, en s'inspirant des normes qui ont aidé à la transition des passeports manuscrits aux passeports lisibles à la machine. Le Conseil est d'avis qu'il est essentiel que l'OACI soit un meneur ambitieux en ce qui concerne les questions de documents de voyage, y compris les passeports électroniques. Les travaux se poursuivront pour l'élaboration d'une feuille de route relative aux passeports électroniques qui détermine les défis et les conditions auxquels doivent répondre les États membres dans la mise en œuvre des systèmes de passeports électroniques et sur lesquels l'OACI doit se pencher à long terme dans l'examen d'une éventuelle norme sur les passeports électroniques.

2.6 **Inspection des documents de voyage au moyen de systèmes de contrôle frontalier automatisé (CFA).** Selon les rapports de l'industrie, l'expansion des CFA, qui servent à l'inspection des documents de voyage, s'est accélérée entre août 2014 et novembre 2015 : ils sont utilisés aujourd'hui dans 179 aéroports de 60 États membres (contre 134 aéroports de 40 États auparavant). La participation des services frontaliers est un élément clé de la stratégie ICAO TRIP. L'élaboration plus poussée d'un cadre de réglementation des CFA, comme les pratiques recommandées dont l'introduction a été proposée lors de la neuvième réunion du Groupe d'experts de la facilitation (FALP/9, avril 2016), encouragera les États membres à étendre leur utilisation des CFA.

2.7 **Participation maximale au RCP de l'OACI.** Depuis la dernière session de l'Assemblée, treize autres États membres ont adhéré au RCP de l'OACI, portant à 51 le nombre total de participants au RCP. En vue d'encourager la participation au répertoire, l'Amendement n° 25 de l'Annexe 9 — *Facilitation* a modifié la pratique recommandée relative au RCP figurant au § 3.9.1. Cette pratique recommandée a été divisée en deux, l'une destinée aux autorités qui délivrent les documents de voyage, et l'autre, aux autorités de contrôle frontalier. Des informations supplémentaires sur les faits nouveaux concernant le RCP sont disponibles dans la note A39-WP/19.

2.8 La première réunion du Groupe consultatif technique sur le TRIP (TAG/TRIP/1) s'est tenue du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril 2016.

### 3. ACTIVITÉS D'ASSISTANCE

3.1 Des spécifications à jour sur la délivrance de documents de voyage et d'identité modernes et sûrs sont mises à la disposition des États membres gratuitement sur le site ICAO TRIP (<http://www.icao.int/Security/mrtd/Pages/default.aspx>). Les demandes d'assistance technique en matière de PLM, de RCP et de passeports électroniques ont considérablement augmenté entre 2014 et 2016 ; on cherche donc des ressources supplémentaires en compétences et en moyens financiers par la coopération internationale et/ou des fonds volontaires. Certains de ces projets d'assistance technique sont en cours de mise en œuvre par la Direction de la coopération technique (TCB).

3.2 Le Gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du Programme d'aide au renforcement des capacités anti-terroristes (CTCBP), est le premier État à fournir une assistance financière (financement de deux projets d'assistance technique) en appui au volet « assistance » de la stratégie ICAO TRIP – *Mise en œuvre du programme TRIP de l'OACI*. Le projet d'assistance intitulé « *Renforcement de la sécurité des documents de voyage et la gestion de l'identité dans le Sahel* » est un projet pilote. Il a été mis en œuvre en juillet 2014 et, depuis avril 2016, il est mené dans 12 États membres de la région du Sahel. L'Appendice B fournit de plus amples informations à ce sujet.

3.3 L'OACI a renforcé ses partenariats avec plusieurs institutions des Nations Unies, d'autres organisations internationales, des organisations régionales et la communauté des bailleurs de fonds dans le but de trouver des moyens efficaces d'apporter une aide aux États membres sur la stratégie ICAO TRIP.

### 4. LA STRATÉGIE ICAO TRIP ET LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES

4.1 Dans le cadre de la coordination avec la stratégie mondiale du Conseil de sécurité de l'ONU, l'OACI soutient activement les Résolutions 1373 (2001), 1624 (2005) et 2178 (2014) du Conseil de sécurité de l'ONU ainsi que l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme (CTITF). Ainsi, l'OACI apporte une contribution qui cadre avec son propre mandat en lien avec la stratégie ICAO TRIP.

4.2 Outre les points faibles systémiques du cadre de gestion de l'identification de nombreux États membres, l'utilisation de fausses identités et de documents de voyage frauduleux reste une faille majeure qui continue d'être exploitée par les réseaux criminels et terroristes. Le Conseil de sécurité de l'ONU a *instamment prié* les États membres d'obliger les compagnies aériennes à fournir des listes de passagers, appelés renseignements préalables concernant les voyageurs (RPCV) dans l'Annexe 9 — *Facilitation*. Les RPCV sont une partie intégrante du cinquième élément de la stratégie ICAO TRIP, Interopérabilité des applications.

4.3 Le 25 septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté un ensemble d'objectifs pour un nouveau programme de développement durable à l'horizon 2030. Il convient de noter que lorsque la stratégie ICAO TRIP aide les États membres de l'Organisation à mettre en œuvre certaines SARP de l'Annexe 9 et les spécifications connexes, elle contribue directement à la réalisation de 6 des 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. L'une des cibles spécifiques à atteindre au titre de l'objectif 16 est : « D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances », ce qui est directement lié au premier élément de la stratégie, Preuve d'identité.

## 5. PRIORITÉS ET RÉSULTATS POUR 2017-2019

5.1 Le suivi des résultats attendus de la stratégie ICAO TRIP devra être structuré de façon coordonnée avec la liste en ligne correspondante de vérification de conformité aux SARP de l'Annexe 9.

5.2 La lettre aux États EC 6/8-16/04, datée du 27 janvier 2016, a été diffusée afin de recueillir des informations pertinentes de la part des États membres sur les progrès de la mise en œuvre de la stratégie ICAO TRIP. Les réponses au questionnaire devraient aider le Secrétariat à déterminer l'ampleur de ces progrès et la nature de l'assistance dont ont éventuellement besoin les États membres pour exécuter la stratégie. Un rapport initial sur les réponses des États membres au questionnaire relatif à la mise en œuvre de la stratégie ICAO TRIP et les besoins d'assistance connexes est présenté en Appendice C.

5.3 Afin d'assurer une gestion globale de l'identification, il faudrait continuer de promouvoir largement la stratégie ICAO TRIP auprès des États membres et élaborer des outils adaptés, dans toutes les langues de travail, pour aider les États membres à obtenir des preuves fiables et solides de mécanismes d'identité. L'Appendice D récapitule les priorités proposées pour les travaux du Programme de facilitation qui sont liés à la stratégie ICAO TRIP, ainsi que les résultats attendus pour le triennat 2017-2019. Une feuille de route consacrée à la stratégie ICAO TRIP sera élaborée sur la base des informations reçues des États membres en réponse à la lettre EC 6/3-15/90, datée du 21 décembre 2015, concernant la liste de vérification de conformité à l'Annexe 9 — *Facilitation* et le questionnaire sur le programme ICAO TRIP. Cette feuille de route viendra parachever les jalons à moyen et long termes précédemment établis de la stratégie ICAO TRIP.

-----

## APPENDICE A

### PROMOTION DE LA GESTION DE L'IDENTIFICATION DES VOYAGEURS

1. Le dixième Symposium et Exposition sur les DVLM, la biométrie et la sûreté aux frontières s'est tenu à Montréal du 7 au 9 octobre 2014 et a accueilli plus de 505 participants. De même, la onzième édition, qui a eu lieu à Montréal du 14 au 16 octobre 2015, a attiré plus de 500 participants. Les deux événements couvraient tous les éléments de la stratégie ICAO TRIP, notamment leur utilisation pour combattre le terrorisme et le crime transfrontalier. Les listes de surveillance, les mesures intelligentes de contrôle frontalier et le partage d'informations interinstitutions y étaient présentés comme faisant partie des meilleures pratiques.

2. Deux séminaires régionaux DVLM, organisés à Tachkent (Ouzbékistan) (8-10 avril 2014) et à Madrid (Espagne) (25-27 juin 2014), ont attiré un grand nombre de participants qui y ont trouvé l'occasion d'examiner la Stratégie ICAO TRIP avec des experts de l'aviation et du contrôle frontalier provenant d'Europe et d'Asie centrale. Le séminaire régional de Madrid incluait pour la première fois des tests de conformité et d'interopérabilité/de transition organisés en collaboration avec l'État hôte, les États membres et les partenaires de l'industrie.

3. Un séminaire régional de mise en œuvre de la Stratégie ICAO TRIP, organisé en collaboration avec la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme des Nations Unies (UNCTED), s'est tenu à Niamey (Niger) (20-22 janvier 2015) avec pour thème la gestion d'identification nationale et le registre de l'état civil, la délivrance de documents de voyage et les contrôles d'immigration aux frontières. La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) s'est réunie à Brazzaville (Congo) les 22 et 23 mai 2015 pour examiner la stratégie ICAO TRIP et une Déclaration a été signée engageant tous les États membres de la CEEAC à mettre en œuvre les éléments de la stratégie. La CEEAC doit nommer un coordonnateur national qui mettra sur pied un plan de route pour la mise en œuvre. Des séminaires régionaux TRIP se sont tenus à Nairobi (Kenya) (10-12 novembre 2015) et à l'île de Kish (République islamique d'Iran) (9-11 mai 2016). Il est prévu qu'un séminaire soit organisé dans la région des Caraïbes durant le dernier trimestre de 2016.

4. Une Conférence ministérielle de haut niveau sur la sûreté de l'aviation et la facilitation en Afrique a eu lieu à Windhoek (Namibie) du 5 au 8 avril 2016. La Conférence a adopté une Déclaration invitant instamment les États africains à, entre autres, mettre en œuvre la Stratégie ICAO TRIP et à participer au PKD de l'OACI, tout en recommandant la mise sur pied d'un système de renseignements préalables concernant les voyageurs (API).

-----

## APPENDICE B

### PROJET DU SAHEL – RAPPORT D’AVANCEMENT

Dans le cadre du **Projet du Sahel** (12 États membres)\*, 4 missions d’évaluation technique du TRIP ont été menées au Tchad en décembre 2014, au Mali et en Tunisie en mars 2015 et au Cameroun en mars 2016. Au titre de la Phase I – Évaluation, ces missions ont évalué les opérations et formulé des recommandations pour améliorer les processus du Programme TRIP.

En outre, deux séminaires régionaux ont eu lieu en 2015. Le Séminaire régional de mise en œuvre de la Stratégie ICAO TRIP à Niamey (Niger) en janvier 2015 a accueilli 45 représentants de la région du Sahel, ainsi que des experts de l’OACI et d’autres organisations internationales et régionales. Le projet du Sahel a également parrainé 15 participants qui ont assisté au Séminaire régional et Exposition sur la Stratégie ICAO TRIP, tenu à Nairobi (Kenya) en novembre 2015.

L’élaboration d’une Mallette pédagogique normalisée (STP) de l’OACI intitulée *Contrôle de l’authenticité et de la validité des documents de voyage aux frontières d’aéroport – Niveau 1*, devrait permettre de renforcer la capacité des agents de contrôle d’immigration et de frontière de première ligne de détecter les documents de voyage frauduleux et de restreindre les déplacements des terroristes et des criminels. Cette activité comprend la formation d’instructeurs de la région du Sahel. Le cours de formation était disponible aux États membres en français depuis avril 2016 et sera offert en anglais et en arabe durant le quatrième trimestre de 2016 par la plateforme de TRAINAIR PLUS, gérée par le Bureau de la formation mondiale en aviation (GAT) de l’OACI.

\*Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Tchad et Tunisie.

## APPENDICE C

### STRATÉGIE DU PROGRAMME D'IDENTIFICATION DES VOYAGEURS (TRIP) DE L'OACI QUESTIONNAIRE SUR LA MISE EN OEUVRE ET L'ASSISTANCE

#### Rapport initial sur les réponses des États

Au 15 avril 2016, 57 réponses ont été reçues de 55 États et de 2 territoires. Les réponses reçues ont été comparées aux réponses prévues et ventilées par région, comme suit.

Région	Réponses reçues	Réponses totales possibles
Asie et Pacifique (APAC)	12	38
Afrique orientale et australe (ESAF)	7	24
Europe et Atlantique Nord (EUR/NAT)	24	56
Moyen-Orient (MID)	7	15
Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes (NACC)	4	21
Amérique du Sud (SAM)	2	13
Afrique occidentale et centrale (WACAF)	1	24
	57	191

Résultats préliminaires de l'enquête :

#### 1) Mise en œuvre

- a) Plus de 80 % des réponses indiquaient l'établissement d'un cadre national pour la preuve d'identité (EoI).
- b) Dans le cas des DVLM, 70 % seulement des États qui ont répondu délivrent des passeports électroniques, pourcentage plutôt faible comparé à celui des États émettant des PLM. Dans certaines régions, les résultats varient considérablement.
- c) Concernant la délivrance et le contrôle des documents, la moitié seulement des États ayant répondu utilisent le *Guide de l'OACI pour l'évaluation de la sécurité du traitement et de la délivrance des documents de voyage*. Il faudra donc accentuer la promotion du guide afin d'encourager les États à y recourir, et à adopter des technologies d'avant-garde efficaces.
- d) Pour ce qui est des systèmes et des outils d'inspection, un tiers seulement des États ayant répondu participent au PKD de l'OACI. Environ 60 % des États qui ont répondu ont déjà mis en place le CFA aux frontières.
- e) Concernant les applications interopérables, 60 % des États ayant répondu utilisent la base de données d'Interpol sur les documents de voyage perdus ou volés (SLTD) pour empêcher le terrorisme et le crime transfrontières.

#### 2) Assistance

Au moins 15 des États ayant répondu ont besoin de renforcement des capacités et/ou un soutien financier pour les aider dans la mise en œuvre de la Stratégie ICAO TRIP. Il convient de noter que les 134 États qui n'ont pas encore répondu au questionnaire pourraient aussi avoir besoin d'aide pour la mise en œuvre de la Stratégie ICAO TRIP.

APPENDICE D

STRATÉGIE ICAO TRIP : PRIORITÉS ET RÉSULTATS POUR 2017-2019

Éléments d'ICAO TRIP	Priorité/Activité clé	Résultats
<b>TOUS</b>	Établissement d'un plan de route ICAO TRIP	Mise en œuvre du plan de route et des documents d'analyse de risques correspondants
<b>TOUS</b>	Reconnaissance accrue de l'autorité de l'OACI sur la Stratégie ICAO TRIP, par la coopération internationale (notamment le système des Nations Unies) et la coordination d'activités régionales	Meilleure prestation des services aux États, grâce à l'efficacité de la coordination et de la coopération
<b>TOUS</b>	Établissement du renforcement des capacités et de l'assistance (par la stratégie de mobilisation des ressources de l'OACI)	Identification de donateurs potentiels et établissement de projets spécifiques propres au financement volontaire et/ou aux subventions pour l'apport d'assistance technique aux États et pour la gestion de projets d'assistance financés par des donateurs
<b>TOUS</b>	Promotion et communication aux États des cinq éléments de la Stratégie ICAO TRIP en leur donnant une visibilité accrue et en diffusant les éléments indicatifs sur une plus vaste échelle	Symposiums et séminaires régionaux ; création d'un recueil de toutes les activités et de tous les résultats TAG/TRIP
<b>Preuve d'identité (EoI)</b>	Détermination des meilleures pratiques et des éléments indicatifs sur la preuve d'identité	Établissement d'un guide approuvé sur la preuve d'identité
<b>DVLM</b>	Assistance aux États pour achever la mise en œuvre des passeports lisibles à la machine (PLM)	Recensement des problèmes rencontrés par les États dans la mise en œuvre des PLM et détermination du type d'assistance à fournir
<b>DVLM</b>	Établissement et mise à jour des spécifications et des éléments indicatifs sur les DVLM	Amendements des spécifications sur les documents de voyage (Doc 9303) et publication des révisions du Doc 9303 le cas échéant.

<b>Éléments d'ICAO TRIP</b>	<b>Priorité/Activité clé</b>	<b>Résultats</b>
<b>DVLM</b>	Titres de voyage de la Convention lisibles à la machine (MRCTD)	Mise à jour du Guide pour l'émission de titres de voyage de la Convention lisibles à la machine pour les réfugiés et les apatrides, afin d'y inclure la nouvelle norme 3.12 de l'Annexe 9
<b>DVLM</b>	Questions de l'audit du Programme universel d'audit de la sûreté (USAP) liées aux DVLM	Évaluation et modification des questions de l'audit, s'il y a lieu
<b>Délivrance et contrôle de document</b>	Élaboration du Doc 9303 – Programme de conformité	Élaboration de directives d'évaluation et du questionnaire de protocole pour l'évaluation des organismes d'essai
<b>Systèmes et outils d'inspection</b>	Modèle d'analyse coûts-avantages (ACA) de la participation au PKD, en coordination avec la mise en œuvre du contrôle frontalier automatisé (CFA) et du passeport électronique	Outil d'évaluation pour les États désireux de mettre en œuvre le PKD en ligne, avec émission de passeports électroniques et application du CFA aux portes
<b>Systèmes et outils d'inspection</b>	Élaboration de spécifications pour les systèmes et les outils d'inspection	Renforcer la participation des agents frontaliers aux travaux de TAG/TRIP sur la gestion des frontières
<b>Applications interopérables</b>	Échange de données sur les passagers	Diffusion accrue de renseignements aux États sur les programmes des renseignements préalables concernant les voyageurs (API) et des dossiers passagers (PNR) par la collaboration avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD), l'Association du transport aérien international (IATA) et la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme des Nations Unies (UNCTED)
<b>Applications interopérables</b>	Base de données d'Interpol sur les documents de voyage volés et perdus (SLTD)	Promotion de la soumission de données à la SLTD et de l'utilisation de cette base de données pour le contrôle des passeports aux frontières